

Théâtre des Pénitents

Appel à projets « Maupassant » – saison 22/23

Nom de l'association :

Adresse :

Nom du président :

Nom et fonction du responsable artistique :

Contact téléphonique :

Mail :

Spectacle ou projet proposé (titre et court texte de présentation) :

Effectif détaillé :

Date :

Signature :

Règlement :

Dans le cadre de l'accompagnement des pratiques amateurs, le Théâtre des Pénitents propose aux associations et troupes de théâtre non-professionnelles du territoire un appel à projets.

Objet de l'appel à projets :

Représenter au Théâtre des Pénitents (dans le cadre de la saison 2022-2023) un spectacle adapté d'une ou plusieurs nouvelles fantastiques de Guy de Maupassant.

Contraintes :

- au moins 4 personnes sur scène
- durée max : 1h10
- le texte pourra être une adaptation originale d'une ou plusieurs nouvelles fantastiques de Maupassant ou une adaptation existante.

Processus de sélection :

- Faire parvenir la présente fiche au Théâtre des Pénitents avant le 15 avril 2022
- Les associations dont le dossier aura été retenu seront contactées par téléphone sous 15 jours pour discuter de leur dossier. Une attention particulière sera portée à l'originalité de la démarche d'adaptation, et aux axes de mise en scène développés dans le dossier.
- Le résultat sera communiqué au plus tard le 20 mai 2022

Le groupe retenu sera programmé dans le cadre de la saison du Théâtre des Pénitents en octobre 2022.

L'association retenue sera accompagnée par le Théâtre des Pénitents de la façon suivante :

- mise à disposition de créneaux de répétitions
- création lumière
- mise à disposition d'un artiste professionnel sélectionné en collaboration avec l'association durant deux demi-journées de répétitions
- communication officielle

L'association recevra la somme de 1000€. La billetterie reste acquise au Théâtre des Pénitents.

Le Théâtre des Pénitents est un établissement culturel de la Ville de Montbrison labellisé Scène régionale et Scène départementale, conventionné avec Loire Forez agglomération et soutenu par le Ministère de la Culture (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) pour ses dispositifs d'action culturelle et de soutien aux pratiques artistiques des amateurs.